

Le magazine des habitants de

Nieul **sur** Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°43 AVRIL 2018



► PAGE 4

Un logement pour tous

6 • Budget
**Un budget réaliste
et maîtrisé**

8 • Culture
Nieul en fête



En couverture :

Le domaine de l'Aunis : 88 logements livrés en 2018.

3 En bref

L'actualité en synthèse

4-5 LE DOSSIER Un logement pour tous

6 Budget

7 Cadre de vie

Entre bâtiments et voiries

8-9 Culture et associations

Rencontre avec Philippe Jourdain
Fête des Arts 2018

10 Bon à savoir

Le plan carnicule

11-12 Agenda



[Facebook.com/mairiedenieulsurmer](https://www.facebook.com/mairiedenieulsurmer)

Mairie - BP 50013 - 17137 Nieuil-sur-Mer
mairie@nieuil-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Henri Lambert
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS

Maquette : Peuplades • Photos : Service
Communication • Impression : Imprimerie
Rochelaise • Imprimé sur papier certifié 100 % PEFC,
issu de la gestion durable des forêts • Tirage 3 200
exemplaires • Dépôt 1^{er} trimestre 2018.



nieuil-sur-mer.fr

Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

« Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur »

Cette pensée de Robert Sabatier m'est immédiatement venue à l'esprit en lisant l'article du journal Sud-Ouest en date du 16 février dernier dans lequel les élus de l'Opposition indiquaient qu'ils voteraient contre le budget le moment venu parce que le budget est « la ligne politique de la majorité ».

C'est donc sans surprise que le budget présenté lors du conseil municipal du 5 avril a été voté à la majorité, sans les voix de l'Opposition.

Et pourtant s'il est effectivement le reflet de notre ligne politique, il est aussi le fruit des réflexions et du travail menés dans les différentes commissions par l'ensemble des élus y compris ceux de l'Opposition. Dès lors comment peut-on participer à des travaux, prendre part aux arbitrages, faire des propositions qui seront ensuite soumises à la Municipalité pour, au final, se prononcer contre un budget avant même que ce dernier ne soit présenté en conseil ?

Au final, le budget de la commune est le résultat d'efforts conjugués et l'expression d'une gestion saine et justement pesée ; il est la transcription de choix faits dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants, il est le résultat des difficultés et des contraintes financières de notre époque.

Et sur ce sujet essentiel qu'est le budget de la commune, si nous regrettons les mouvements d'humeur, nous sommes ouverts à toutes les propositions constructives.

Je vous laisse le soin de découvrir en page 6 les grandes lignes du budget 2018 : stabilité des taux d'imposition, désendettement, maintien du niveau d'investissement, autant d'éléments qui vous permettront d'évaluer la bonne santé financière de la commune.

Très cordialement

Henri Lambert, Maire de Nieuil-sur-Mer,
Vice-Président de la CdA de La Rochelle



Le 13 janvier dernier, Marcel Lamirault s'est éteint. Très engagé dans la commune, il a marqué de son empreinte la vie municipale depuis de nombreuses années en faisant partie successivement du Comité des fêtes, de l'équipe municipale, du Conseil des Sages, du CCAS et dernièrement en tant que président de l'association intercommunale d'entraide. Pour toutes ses actions au service des autres, pour ses élans de solidarité et de générosité, pour son engagement, nous souhaitons lui rendre hommage et lui dire un dernier merci.



IL EST ENCORE TEMPS: Ne pas hésiter à venir consigner vos avis et vos préconisations sur les registres qui resteront ouverts jusqu'au jour de la délibération à venir destinée à tirer le bilan de cette première étape

ÉCOQUARTIER DU CHAMP PINSON : DES ATELIERS TRÈS PARTICIPATIFS

Le 7 novembre 2017, le projet d'écoquartier du Champ Pinson est entré dans sa phase opérationnelle avec la tenue de deux réunions publiques et d'ateliers participatifs. La Communauté d'Agglomération, qui a repris le portage du projet en lien avec la commune, a présenté le programme, les principes et les ambitions du futur quartier ainsi que toute sa démarche règlementaire devant un parterre de 240 Nieulais(e)s.

Les premiers échanges avec les citoyens ont permis de construire la trame du travail collaboratif qui s'est déroulé le 24 novembre : 58 habitants s'étaient inscrits sur les trois ateliers participatifs ; leurs réflexions et leurs propositions ont fait l'objet d'une restitution le 8 février devant 90 personnes très impliquées.

L'ensemble des idées ont été regroupées et analysées par thème. Les propositions seront ainsi prises en compte dans le cahier des charges du futur aménageur.

+ | **Rens. Mairie, Direction des services techniques et de l'Urbanisme : tél. 05 46 37 88 57**

Numérique : bientôt vous aurez la fibre !

Vous l'avez constaté, les travaux d'installation de la fibre sont en cours dans les rues de la commune. Les travaux d'installation des répartiteurs dans les chambres Télécoms devraient être terminés courant septembre/octobre 2018. Vous pourrez alors vous rapprocher de votre opérateur pour vous raccorder (le raccordement est l'affaire de chacun et n'est ni géré ni suivi par les services municipaux).

C'EST DÉCIDÉ !

La semaine des 4 jours

Le 21 décembre dernier, **le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur du retour de la semaine d'école à 4 jours.** Une demande de dérogation a donc été déposée auprès des services de l'Éducation Nationale pour modifier l'organisation des rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2018/2019. Cette demande de dérogation s'est faite après concertation et en accord avec les parents d'élèves et les enseignants.

Les radars, pas pédagogiques ?



Plusieurs habitants de la commune nous ont signalé que le radar pédagogique ne fonctionnait pas et n'affichait pas la vitesse au moment du passage du véhicule. Vérification faite, notre radar fonctionne très bien et nous avons constaté qu'en plus d'être pédagogique, il avait le sens de l'humour. En effet, si un conducteur passe trop vite et excède la vitesse autorisée de plus de 20 km/heure, le radar n'affiche pas la mesure. Ce procédé évite que des petits malins s'amuse à passer à toute vitesse pour tenter d'afficher la vitesse maximale. Donc, si vous avez constaté ce phénomène, c'est que vous roulez beaucoup trop vite.

+ | **Rens. Police municipale : tél. 05 46 37 40 10**

LES CHIFFRES

5 924

C'est le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2018 suite au dernier recensement.

Pour mémoire il y a tout juste 50 ans, la commune ne comptait que 1 763 habitants.

2 102

C'est le nombre d'éclats de rire enregistrés en une semaine auprès des 39 jeunes qui ont participé au séjour ski de février.

UN LOGEMENT POUR TOUS

Le logement constitue le premier poste de dépense des ménages ; il représente en moyenne, d'après le centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), 20% des revenus disponibles des foyers. Pour les plus démunis, le poids du logement peut être écrasant. De par son appartenance à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Nieul-sur-Mer est en « zone très tendue », autrement dit la commune n'échappe pas à la crise du logement.

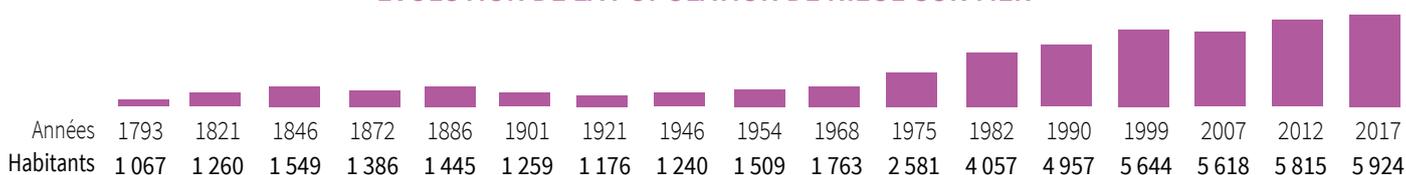
En matière d'habitat, notre commune connaît une situation paradoxale. Sa proximité avec La Rochelle et l'île de Ré et son cadre de vie la rendent très attractive. Pourtant, faute d'une offre suffisamment diversifiée, notamment pour les jeunes couples, la ville ne connaît pas une croissance démographique très importante et reste pour beaucoup difficilement accessible. Par ailleurs, le non-renouvellement de sa population, lié aux départs des enfants des familles anciennement installées sur la commune, a conduit au vieillissement de celle-ci.

Toutefois, grâce aux efforts de la Ville en matière de logement, la Municipalité inverse cette situation et renoue avec une augmentation du nombre de ses habitants. L'ouverture d'une sixième classe à l'école maternelle à la rentrée 2017 prouve que le processus est en marche.



Les 88 logements de l'opération « le domaine de l'Aunis » réalisée par Nexity seront livrés en deux temps en 2018. Les maisons individuelles et groupées ainsi que les petits logements collectifs seront livrés début mai ; les 44 logements sociaux seront disponibles à partir de la rentrée de septembre.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE NIEUL-SUR-MER



Construire pour tout le monde

Les priorités de la Municipalité en matière de logement

- Diversifier l'offre d'habitat afin d'éviter une baisse démographique et répondre à la demande croissante
- Lutter contre l'étalement urbain qui grignote les espaces naturels et agricoles
- Augmenter la part de logements locatifs aidés sur le territoire
- Densifier la ville tout en garantissant une intégration dans l'architecture locale et en offrant des programmes d'aménagement respectueux de l'humain et de l'environnement

Pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de rester sur la commune ou à de nouvelles familles de s'y installer, la commune doit construire en fonction des besoins et en veillant au maintien des équilibres, deux critères inscrits dans le plan local de l'habitat de l'Agglomération rochelaise pour la période 2017-2021.





Le programme d'aménagement « les grands champs » au nord de la commune. 18 logements sociaux livrés en avril 2018.

À SAVOIR

Qu'est-ce qu'un logement social ?

- Un logement social est un logement à prix abordable pour les familles à revenus modestes, il a un loyer plafonné.
- Il accueille des locataires qui disposent de ressources inférieures à un plafond et peuvent bénéficier des APL.
- Le prix est réglementé par l'État et inférieur à celui du parc privé.
- Il est agréé par l'État et financé par des fonds publics. Les principaux financeurs des logements sociaux sont : l'État, les collectivités territoriales, la caisse des dépôts et consignations, les bailleurs sur leurs fonds propres.
- Les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés qu'ils attribuent aux demandeurs en fonction de leur situation familiale, leurs revenus... selon un cadre réglementaire précis.
- Les logements sociaux sont pour la plupart accessibles sous conditions de ressources.
- Régulièrement, une commission d'attribution procède à l'examen des dossiers de candidature en prenant en compte divers critères : composition du ménage, ressources, urgence de la situation...

+ Rens. CCAS : tél. 05 46 37 72 86

Des chiffres qui parlent

34

logements construits en moyenne par an entre 2003 et 2015

298

logements sociaux à Nieul au 1^{er} janvier 2017, soit 11,05% des résidences principales

345

le nombre de logements sociaux manquants pour remplir les obligations légales de la commune et atteindre les 25% de logements aidés

40% de logements aidés imposés par la commune sur tout nouveau programme de construction de plus de 9 logements

2 ANS

d'attente en moyenne pour obtenir un logement social sur la CdA

PART DES LOGEMENTS SOCIAUX PAR COMMUNE

Taux de logements sociaux au sein des communes de la CdA de La Rochelle au 1^{er} janvier 2016 et selon les critères de la loi SRU (communes de plus de 3 500 habitants).

Angoulins.....	5,81 %	Lagord.....	8,33 %
Aytré.....	19,59 %	Nieul-sur-Mer.....	11,35 %
Chatellaillon.....	7,48 %	Périgny.....	15,97 %
Dompierre.....	4,98 %	Puilbureau.....	10,97 %

Le point sur l'avancement du projet d'écoquartier au Champ Pinson

La première phase de concertation du projet de l'écoquartier s'est achevée avec la tenue d'une deuxième réunion publique en février 2018 qui a permis de prendre en compte les remarques émises par les personnes présentes lors des ateliers participatifs du mois de novembre 2017. La Communauté d'Agglomération va maintenant pouvoir lancer la procédure de désignation d'un aménageur, une procédure qui va durer environ un an. Nous espérons un démarrage des travaux fin 2020 pour une livraison des premiers logements début 2022.



UN BUDGET RÉALISTE ET MAÎTRISÉ

Le 5 avril, le budget de la commune a été voté à la majorité des voix. Sylvie Dubois, adjointe aux finances, en présente les grandes orientations.



Comité de rédaction : Chaque année, le magazine du printemps est l'occasion de présenter le budget de l'année. On peut avoir le sentiment qu'il s'agit toujours du même exercice et du même budget.

Sylvie Dubois : Absolument pas. Le budget varie chaque année en fonction du contexte, des projets de la commune et des moyens financiers dont nous disposons. Cette année se caractérise par plusieurs inconnues, notamment l'absence de modalités concrètes de mise en œuvre de plusieurs réformes de l'État. Cela a complexifié la construction budgétaire qui résulte d'un

travail conjoint des commissions et des services pour parvenir à équilibrer les recettes et les dépenses de la commune.

Mais même si les contraintes sont de plus en plus lourdes, même s'il faut faire des choix rigoureux, nos finances sont saines et nous permettent d'aborder 2018 sereinement.

C.R : Vous parlez de contraintes et de choix. Cela signifie que les marges de manœuvre financières sont réduites ?

S.D : Nous avons fait le choix d'une gestion rigoureuse et mesurée. Cela signifie que face à l'ensemble des projets et au regard de nos capacités financières, nous devons faire des choix. C'est une question de réalisme. Fin 2017 nous dégageons un excédent global de 2,5 millions d'euros ; cela nous permet d'autofinancer nos investissements en 2018 et de ne pas recourir à l'emprunt.

C.R : Et concernant les impôts, quel est le choix de la commune pour 2018 ?

S.D : Ce n'est pas simple de choisir une orientation alors que l'État s'est engagé dans de vastes réformes fiscales. Nous avons fait le choix de ne pas revaloriser les taux d'imposition pour deux raisons.

La première est évidente : nos finances vont bien et donc nous n'avons aucune raison d'augmenter les impôts des Nieulais(e)s.

La seconde est qu'après deux ans d'étude de notre fiscalité, plus de 160 logements ont fait l'objet d'une revalorisation de leurs bases fiscales dans un souci constant de justice fiscale. Il nous semble en effet plus juste de faire payer chaque propriétaire à hauteur de la valeur de son bien plutôt que d'augmenter les impôts de l'ensemble des ménages.



BUDGET 2018

Les 3 chiffres à retenir

Budget global :

9 729 195 €

| Fonctionnement : 71 %
| Investissement : 29 %

Autofinancement de l'investissement :

71 %

Budget alloué aux études et travaux :

1 845 467 €

► SACHEZ-LE ◀

Un niveau d'endettement maîtrisé

Au 31.12.2017, la capacité de désendettement de la commune est inférieure à 4 ans, le seuil critique étant entre 10 et 12 ans. La démarche de désendettement porte ses fruits puisqu'en 5 ans le taux d'endettement est passé de 16,78 % à 11,2 %, bien en deçà du seuil d'alerte des 20% habituellement retenu.

► À SUIVRE ◀

Étude sur les tarifs

Après le diagnostic fiscal mené en 2016, une étude des tarifs des services publics sera menée courant 2018 avec un bureau d'études. L'objectif reste le même : garantir la justice fiscale entre les administrés en assurant des tarifs cohérents et équitables.

INVESTISSEMENTS 2018 : ENTRE BÂTIMENTS ET VOIRIES



Le chantier concerne la réfection des 1 125 m² de toiture en tuile

Faire de la bibliothèque le « 3^{ème} lieu de vie » des Nieulais(e)s



Tout au long de l'année, des travaux d'entretien sont réalisés dans les bâtiments. En 2018, au-delà des travaux courants, deux programmes d'envergure sont prioritaires :

Dans un premier temps, la reprise des anciennes toitures de l'espace M. Crépeau. Vieilles de 40 ans, les tuiles classiques type « tige de bottes » vont être remplacées par un complexe en bacs acier beaucoup plus performant. Les travaux, prévus sur la période du 7 mai au 6 septembre, seront gérés en « co-activité » c'est à dire tout en maintenant

autant que possible les occupations et utilisations habituelles des salles. Dans un second temps, le programme tant attendu de rénovation de la bibliothèque va être lancé.

Les études ont commencé. L'objectif est double : d'une part, rendre accessible les lieux aux personnes à mobilité réduite et, d'autre part, agrandir et moderniser l'ensemble de l'espace pour offrir aux utilisateurs de la bibliothèque un « troisième lieu de vie* » agréable et confortable.

Les travaux, d'une durée de 8 à 9 mois, s'étaleront

sur fin 2018-2019 et nécessiteront le transfert temporaire de la bibliothèque dans la salle du phare de Chassiron de l'espace M. Crépeau.

* **Le saviez vous ?** Le concept de « 3^{ème} lieu » a été forgé par le sociologue américain R. Oldenburg dans les années 1980 en réaction à la diminution du lien social constaté du fait de l'extension des villes. A côté des deux autres lieux (la maison et le lieu de travail), le « 3^{ème} lieu » est défini comme celui où se crée du lien social entre les habitants, un lieu neutre, accessible à tous, où il fait bon se retrouver.

LE MOT DE L'ÉLU

« L'entretien du patrimoine bâti a toujours été une préoccupation constante de la municipalité : assurer le bon fonctionnement des écoles, des services municipaux et des nombreuses associations nieulaises est essentiel. Pour les communes, garantir la pérennité de nos bâtiments dans le temps est une obligation légale mais aussi une obligation morale qui s'inscrit dans la sauvegarde et la transmission de notre patrimoine. »

Patrick Philbert, adjoint délégué aux bâtiments

À SAVOIR

Entre travaux à l'espace M. Crépeau et travaux à la bibliothèque, les utilisateurs des salles et notamment les associations nieulaises, vont être perturbés. Tout a été mis en oeuvre pour assurer la continuité de leurs activités durant les travaux. D'ores et déjà nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée, « pour la bonne cause ».

Sans oublier les voiries

En matière de voirie, la commune maintient son niveau habituel de travaux, de l'ordre de 500 000 €. Entre programmes de réfection des voiries et des trottoirs et projets nouveaux, les dossiers ne manquent pas. Cette année le principal projet de voirie concerne la rue de Lauzières. À plusieurs reprises les riverains de cette longue rue ont été rencontrés afin que soit définies, de façon participative, les règles de circulation et de stationnement sur les trottoirs. Afin de rétablir les flux de circulation doux et fluides pour l'ensemble des personnes empruntant cette rue mais aussi de répondre au souci quotidien des résidents du quartier, un dispositif expérimental sous forme d'« écluses » a été mis en place courant 2017.

Un premier bilan a été fait avec les riverains : si le dispositif, contraignant par nature, a été retenu dans son principe, des améliorations sur les zones de croisement sont à apporter. Elles seront prises en compte dans les études qui vont être menées dans le courant de l'année.

Ces dispositifs ne sont que la première étape du réaménagement de cette rue. En 2018 sont prévus les travaux d'enfouissement des réseaux. Parallèlement, les études seront lancées pour un projet de réaménagement de la rue en vue d'un démarrage des travaux en 2019.

+ Rens. Mairie, DSTU : tél. 05 46 37 88 57

La rue de Lauzières, l'une des plus longues de la commune



RENCONTRE AVEC PHILIPPE JOURDAIN

PASSIONNÉMENT MUSIQUE

Philippe Jourdain, habitant de la commune depuis 1999, est trompettiste et guitariste. Il est membre, entre autre, du Combeau Pelletier Jazz Gang, grand orchestre de jazz qui se produira à Nieul sur Mer le 3 juin 2018.



Comité de rédaction : Parlez-nous de vos débuts.

Philippe Jourdain : J'ai commencé la musique par l'accordéon qui est l'instrument de mon père. Il a joué très longtemps dans les bals et j'entendais cet instrument à la maison depuis toujours. Il écoutait beaucoup de jazz aussi. Fort de ces influences, j'ai rapidement préféré la trompette puis, plus tard, la guitare. Après un apprentissage traditionnel en école de musique pour la trompette et en autodidacte pour la guitare, j'ai fait mes premiers cachets dans les bals au début des années 80.

C.R. : Comment êtes-vous venu au jazz ?

P.J. : Cette musique aux nombreux courants a donc certainement déterminé le choix de mes deux instruments. J'ai commencé le jazz en intégrant le Big Band Rochelais et ensuite ma rencontre avec Patrick Saussois, guitariste bien connu de tous les passionnés, a été déterminante. Il jouait alors tout l'été sur le port de La Rochelle, j'apprenais un morceau la journée et j'allais le jouer avec son duo le soir...

C.R. : Que vous apporte la musique ?

P.J. : Musicien professionnel depuis 1989, je m'intéresse à tous les styles de musique. Celle-ci me permet, et c'est là un immense privilège, de vivre de ma passion. Je n'ai jamais cessé de jouer au sein de plusieurs orchestres de variétés dans toute la France tout en participant à des formations Rythm'n Blues, Funk, Reggae, Salsa... le jazz restant ma principale influence que ce soit en duo, trio... jusqu'au Big Band. L'ambition et le but restent toujours les mêmes de toute façon : partager ma passion avec des amis musiciens et faire plaisir voire toucher la sensibilité des auditeurs...

LE MOT DE L'ÉLU

« Après des débuts timides, le cinéma en hiver a trouvé son public.

Ces quatre dimanches dédiés au 7^{ème} Art, ont permis à nombre de Nieulais, de goûter au plaisir de se retrouver autour d'un film, pour mieux oublier la morosité de l'hiver.

La municipalité, toujours soucieuse du bien vivre dans notre commune, termine ces soirées par un pot de l'amitié. Un joli moment de convivialité et de bonne humeur.

Certaines personnes regrettent la séance de cinéma à la fin de l'été dans le parc. Il faut savoir qu'une séance en plein air équivaut en coût, à 4 séances en salle. Dans sa sagesse, la commission aux affaires culturelles municipales a fait le choix de vous tenir compagnie l'hiver, et de protéger ainsi le budget qui lui est alloué. »

Annie Grizon,
adjointe déléguée à la culture

La Fête des arts 2018 rend hommage à Gabriel Charlopeau



Nature morte de Gabriel Charlopeau.

La fête des Arts vous donne rendez-vous les 7, 8 et 9 septembre 2018. On ne présente plus cette belle manifestation culturelle dédiée aux artistes et à leur art. Un programme distribué dans votre boîte aux lettres, vous aidera à cheminer dans le dédale des rues de Nieul, pour découvrir ces artistes qui vous recevront toujours avec courtoisie.

Si vous êtes artiste nieulais et que vous souhaitez vous aussi ouvrir votre atelier, votre jardin, votre maison... ou bien si vous êtes une famille nieulaise désireuse d'accueillir un artiste non nieulais chez vous, venez agrandir le cercle des artistes déjà présents : c'est toujours avec plaisir que nous vous accueillerons. Pour cela faites-vous connaître en mairie au 05 46 37 40 10 ou par mail à l'adresse m.guenaut@nieul-sur-mer.fr

Le concours de peinture organisé par l'association Arts et Lumières, notre partenaire, vous permettra d'assister en direct à la création d'une œuvre sur un site défini. Si vous désirez participer à ce concours, faites-vous inscrire auprès de l'association au 06 22 26 29 53.

Cette année, l'invité d'honneur exposé à la chapelle sera Gabriel Charlopeau (1889/1967). Une exposition rare et de grande qualité pour rendre hommage à ce grand peintre local, post impressionniste, qui vécut rue de Lauzières à Nieul. Une plaque a d'ailleurs été apposée par la municipalité sur sa maison il y a quelques années.

Les œuvres exposées seront issues de collections privées. Nos remerciements à leurs propriétaires qui vont nous permettre de pénétrer l'œuvre du grand peintre.

Vous y découvrirez le Nieul d'antan, passé à la postérité sous le pinceau de Charlopeau. Un amoureux de ce village, de sa lumière, de ses paysages, qu'il servit avec passion.

+ | Rens. Mairie : tél. 05 46 37 40 10 ou par mail à mairie@nieul-sur-mer.fr

Nieul en fête !

Les weekends des 2 et 3 juin, la commune sera en fête et fera vibrer la place de la Liberté-François Mitterrand.



Sur le thème « carte blanche à un artiste nieulais », Philippe Jourdain vous a concocté un fantastique concert de jazz avec le Combeau Pelletier Jazz gang, un jazz band de 15 musiciens, pour vous distraire et pour swinguer.

Vous pourrez également profiter d'un repas confectionné avec les produits du marché et proposé par le comité des fêtes, moyennant inscription et participation.

Enfin pour agrémenter la journée, la bibliothèque vous proposera une bourse aux livres. Les ouvrages mis en vente proviennent du fonds documentaire de la bibliothèque et sont issus du « désherbage » réalisé systématiquement par la bibliothécaire avant l'achat de nouveaux livres. De belles découvertes pour les amoureux des livres, et à petit prix. (Voir l'agenda en page 11).

+ | Rens. Mairie, service culturel : tél. 05 46 37 40 10

Tout pour la musique !

Vous aimez la musique et appréciez d'en jouer ? Ou peut-être souhaiteriez-vous vous initier à l'art des notes ? Dans tous les cas, la nouvelle association « la Mi Nieul Musique », créée depuis septembre 2017, est faite pour vous. Guitare, piano ou chant, l'association vous propose des cours de découverte ou de renforcement tout au long de l'année ainsi que des stages lors des congés scolaires.

+ | Rens. contacter l'association au 06 85 72 48 40 ou par mail à laminieulmusique@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook

Dans le magazine de septembre 2017, nous vous invitons à rejoindre notre page Facebook pour pouvoir suivre au plus près et au plus vite la programmation culturelle municipale. Les résultats de fréquentation montrant l'attrait et l'intérêt de cette ouverture sur les réseaux sociaux, il a été décidé d'étendre les publications aux activités organisées par l'ensemble des associations nieulaises bénéficiant d'un partenariat avec la mairie. Donc si vous voulez vraiment tout savoir sur les manifestations à Nieul, rendez-vous sur <https://www.facebook.com/mairiedenieulsurmer>



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE



Deux casquettes



Le Maire de Nieul sur mer, en qualité de vice-Président de la CDA de La Rochelle, a fait installer dans la zone commerciale de Beaulieu un système de feux clignotants bardé de capteurs et contrôleurs informatiques pour permettre aux bus de circuler en alternance sur les 800 m de la voie unique qui leur est réservée.

Mais lors de la dernière réunion publique sur les travaux de Lauzières, il a déclaré qu'il était « plus facile d'aller sur la lune que d'installer un système de feux intelligents » qui régulerait la circulation des véhicules dans la partie du port qui sera réaménagée en 2019 par le Conseil départemental !

Moralité : les commerçants de Beaulieu sont mieux servis que les Lauziérois...

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux 06 19 32 17 70
Jacqueline Chevallier 05 46 37 21 39
Christian Tavares 05 46 37 37 08
Véronique Bonneau
Michel Durrant 05 46 56 44 38



Plan canicule : attention voilà l'été !

Depuis 2003, un plan national de prévention canicule est activé chaque année, du 1^{er} juin au 31 août, pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles particulièrement exposées en cas de hausse durable des températures. En d'autres termes, dès lors qu'une période caniculaire survient, un véritable plan de bataille se met en place pour protéger les personnes vulnérables identifiées dans le registre déclaratif mis à disposition par le centre communal d'action sociale.

Comment faire pour être inscrit au registre de solidarité ?

Toute personne se sentant vulnérable du fait de son âge, de son isolement ou d'un handicap peut demander à être inscrite. Pour cela il suffit de se rendre au CCAS ou bien de téléphoner au secrétariat afin de communiquer vos coordonnées personnelles.

Et ensuite ?

En cas d'alerte par Météo-France de fortes chaleurs se prolongeant sur plusieurs jours, le préfet déclenche le niveau de vigilance orange. Les personnes inscrites sur le registre reçoivent alors un appel téléphonique du centre communal d'action sociale au cours duquel un certain nombre de questions sont posées pour s'assurer que la personne à son domicile n'est pas en danger.

En cas d'absence de réponse de la personne à son domicile ou bien si l'interlocuteur du CCAS estime lors de l'entretien téléphonique qu'il peut y avoir danger, la personne identifiée comme « à prévenir en cas d'urgence » est alors contactée. Un passage au domicile de la personne peut également être programmé en cas de besoin.

+ | **Rens. et inscription sur le registre de solidarité : Centre communal d'action sociale, avenue du parc (à côté de la mairie) - tél. 05 46 37 72 86 - Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.**

Sortie découverte des Séniors : n'hésitez pas, venez avec nous !



Chaque année le CCAS organise une excursion destinée aux Aîné(e)s de la commune.

Lors du dernier repas proposé aux Séniors le 4 février dernier et sur la base des propositions faites par Fabienne Jarriault, adjointe déléguée aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, les convives présents ont opté majoritairement pour une croisière sur la Charente, « la plus belle rivière de France », à bord d'une gabarre.

Une excursion épicurienne entre promenade fluviale et plaisirs gastronomiques puisque ce sera également l'occasion de découvrir les méthodes de distillation et de vieillissement du cognac et de profiter d'un repas dans le cadre champêtre du Moulin de la Baine.

La journée se finira par une touche de culture avec la visite panoramique de la ville de Saintes en train touristique.

Si ce programme vous intéresse, n'hésitez pas et joignez-vous à nous le jeudi 28 juin prochain.

+ | **Rens. et inscription au CCAS :
Tél. 05 46 37 72 86**

Vos démarches d'état civil « on line »

Faire du numérique un « levier stratégique de la transformation de l'État » grâce à un programme de simplification des normes appelé « Action Publique 2022 » est le défi lancé par l'État auquel la commune entend bien participer.

Parce que le fonctionnement de la société et des modes de vie changent, il est indispensable d'adapter et de transformer nos administrations pour renforcer l'efficacité et la qualité des services publics que nous rendons aux usagers.

Aussi, dès cet été, vous pourrez effectuer en lignes toutes les démarches suivantes :

- Les demandes d'actes d'Etat-Civil, inscriptions électorales, recensement Citoyen,
- Les déclarations de changement de coordonnées (nom, adresse, situation),
- Les démarches de préparation à la conclusion d'un PACS,
- Les déclarations d'ouverture de chantier.

+ | **Rens. Mairie au 05 46 37 40 10 ou sur mairie@nieul-sur-mer.fr**

Nouvelles activités commerciales

Institut de soins

Un nouvel institut de soins esthétiques vient d'ouvrir à Nieul et vous propose modelage, soins du corps et du visage, manucure, épilation, réflexologie. Pour votre plaisir et votre bien-être, Nathalie Dubreuil vous reçoit dans un cadre chaleureux, à son domicile (16 rue du Pas du Loup).

+ | **Rens. par téléphone au 06 80 55 85 93
ou par mail beauteadomicile94@hotmail.fr
Sur Facebook : Nat'Esthetic**



Ostéopathie et réflexologie

M. Kamel Touadi, ostéopathe diplômé et agréé, vous invite à le retrouver à sa nouvelle adresse, au 28 rue du Suroît. Vous pourrez également profiter à la même adresse des soins et accompagnements de Mme Catherine Taoudi qui vous propose des séances de relaxation, réflexologie, sophrologie et shiatsu.

+ | **Rens. par téléphone au 07 68 81 59 71
ou par mail katoumaka@gmail.com
Sur Facebook : [reflexptaoudi](https://www.facebook.com/reflexptaoudi)**

MAI

SAMEDI 5 MAI

À 20h



Concert Les voix du cœur
"Mai 68, souvenirs..."



Rock, lyrique, folk, jazz

Salle du Phare de Cordouan

Entrée 10 € au bénéfice d'associations caritatives

EXPOSITION/MAI 68



Du 4 au 6 mai

Espace Michel Crépeau,
salle du Phare de Cordouan
Entrée libre

Avec le soutien de la Municipalité 50 oeuvres :
peintures, sculptures, photographies

VENDREDI 4 MAI - DE 14H À 19H

SAMEDI 5 MAI - DE 10H À 18H

DIMANCHE 6 MAI - DE 10H À 18H

SAMEDI 5 MAI De 17h à 21h

DIMANCHE 6 MAI De 9h à 13h



Championnat de France par équipe
journée 7

organisé par le Club Pongiste Nieulais

Salle du Phare de Chauveau

MARDI 8 MAI 11h30

Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945

Monument aux morts de Nieul-sur-Mer

SAMEDI 12 MAI De 9 à 17h

Découverte du tir à l'arc en parcours

organisées par Les Archers de la Tublerie

Pas de tir rue du Marais / Participation réservés aux
licenciés, ouverts au public

DIMANCHE 13 MAI De 9 à 17h

Championnat départemental tir 3 D

organisés par Les Archers de la Tublerie

Pas de tir rue du Marais / Participation réservés aux
licenciés, ouverts au public

SAMEDI 19 MAI À 20h30

Rencontre de chorales



l'association Sol Fa Sans Ré invite 2 autres

formations : chant Gospel (Solrhéa) et Chants du

monde (Couleurs Vocales Atlantique)

Salle du Phare de Cordouan / Entrée au chapeau,
petite restauration sur place

VENDREDI 25 MAI À 20h

Concours de jeunes talents



Musiciens, comédiens, danseurs, chanteurs...

8/15 ans / Salle du Phare de Cordouan

Inscriptions auprès du service Enfance Jeunesse
au 05 46 37 15 72

VENDREDI 25 MAI À 20h30

Conférence : peut-on voyager
dans le temps ?

organisée par l'association Ciel d'Aunis

Maison des associations salle Venus

Entrée libre

DIMANCHE 27 MAI

De 8 à 18h

Vide greniers



organisé par l'Association Sportive Maritime

Parc Municipal / Emplacement 5 x 5m : 20€ véhicule
inclus sur l'emplacement

JUIN

SAMEDI 2 JUIN

DIMANCHE 3 JUIN

De 10h à 18h

Tournoi de football

organisé par l'Association Sportive Maritime

Catégorie U6-U7 et U8-U9 / Stade Municipal



SAMEDI 2 JUIN DE 18H À 22H

Théâtre burlesque

Mise en scène du livre de Jean-Louis Fournier "Trop"

par la Cie Tambours d'Aurore

Maison des associations / Entrée libre



NIEUL
EN FÊTE!

SAMEDI 2 JUIN

DIMANCHE 3 JUIN

De 9h à 18h

Journées portes ouvertes

organisées par l'association Arts et Lumières

Exposition des travaux / Maison des associations

Entrée libre

DIMANCHE 3 JUIN

De 10h à 18h

Bourse aux livres

organisé par la Bibliothèque Municipale

Place de la Liberté François Mitterrand

Tout à 1€

À 11h45

Concert avec le Big Band Jazz
"Combeau-Pelletier Jazz Gang"

Place de la liberté François Mitterrand / Gratuit

À 12h

Déjeuner musical

repas préparé par le Comité des fêtes avec les

produits des commerçants du marché

Place de la liberté François Mitterrand

Sur réservation au 07 68 30 79 58

SAMEDI 9 JUIN

De 8h30 à 12h

Marche solidaire

organisée par l'association Du bonheur pour le Mali

Circuits 5 et 10 km avec ravitaillement, le long de la
côte nieulaise

Départ parking du Moulin des Chênes verts

Participation : 7€ / Renseignements : 06 19 94 28 56

Organisé par la municipalité.



À l'Espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire.

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre Facebook



DIMANCHE 10 JUIN De 14h à 18h

Tournoi d'échecs

organisé par l'association Echiquier nieulais
Maison des associations salle Neptune
Ouvert à tous, débutants ou confirmés

SAMEDI 16 JUIN 14h et 20h30

DIMANCHE 17 JUIN 17h

Spectacles des ateliers

organisés par les ateliers du Théâtre de poche
Samedi à 14h00 : enfants et adultes
Samedi à 20h30 : adultes et ados
Dimanche à 17h00 : enfants et ados
Salle du Phare de Cordouan



VENDREDI 22 JUIN À 20h30

Conférence : quand la terre ne tourne pas rond !

organisée par l'association Ciel d'Aunis
Maison des associations salle Venus / entrée libre

SAMEDI 23 JUIN De 10h à 13h

Fête du tennis

Organisée par le tennis club
Portes ouvertes, découverte du tennis et inscriptions pour 2018-2019 / Tennis club nieulais / Ouvert à tous

SAMEDI 23 JUIN À partir de 18h

Feu de la Saint-Jean

organisé par le Comité des fêtes
Parc Municipal

MERCREDI 27 JUIN À 19h

Concert d'orchestres

organisé par le Conservatoire de La Rochelle et l'école de musique de Lagord avec le soutien de la Municipalité
Salle du Phare de Cordouan / Accès libre sous réserve de place disponible



VENDREDI 29 JUIN De 18h à 22h

Pique-nique des 3 écoles



organisé par l'Association Indépendante des Parents d'Élèves / Parc Municipal
Plus d'infos sur la page Facebook de l'AIPE

JUILLET ET AOÛT

Stages d'été

organisés par le Tennis club nieulais
Tennis, tir à l'arc, skate
Ouvert à tous / enseignements : 07 86 82 79 98

JUILLET

DIMANCHE 1 JUIL.

Concert solidaire



organisé par Les « FOXETTES »
Team 181, pour le rallye
Trophée Roses des Sables,
en partenariat avec la
Municipalité / Salle du Phare
de Cordouan
Entrée 6 € adulte / 4€ -18 ans /
gratuit -10 ans
Reversés à l'association CAP



RALLYE+ amener une brosse à dents pour offrir aux enfants du désert
Plus d'infos sur Facebook : Les Foxettes Team 181
ou faygalenq@gmail.com 06 81 35 88 94

VENDREDI 13 JUIL.

À partir de 18h

Bal populaire

organisé par le Comité des fêtes / Port du Plomb



À 23h

Feu d'artifice

offert conjointement
par les municipalités
de Nieul-sur-Mer et
l'Houmeau / Port du
Plomb / Restauration
et buvette

SAMEDI 14 JUIL. À 11h

Galette sous flammes

organisée par le Comité des fêtes / Port du Plomb

AOÛT

VENDREDI 3 AOÛT À 20h30

Nuit des étoiles

organisée par l'association Ciel d'Aunis
Conférence, planétarium, observations au télescope
Salle du phare de la Coubre



SAMEDI 4 AOÛT de 14h à 21h

DIMANCHE 5 AOÛT de 9h à 20h

Ball trap

organisé par l'Association Communale de Chasse
Agréée / Fief d'Angleterre
Renseignements : 06 50 50 01 06

MERCREDI 15 AOÛT De 8h à 18h

Vide greniers

organisé par l'Association Sportive Maritime
Parc Municipal / Emplacement 5 x 5m : 20€
véhicule inclus sur l'emplacement

SAMEDI 18 AOÛT À 21h30

Théâtre

Adaptation d'Electre de Sophocle par la Cie Tambours
d'Aurore
Parc municipal / Entrée libre / Apportez votre siège

SEPTEMBRE

DIMANCHE 2 SEPT. De 10h à 18h

Portes ouvertes

organisées par Les Archers de la Tublerie
Découverte, initiation, démonstrations
Pas de tir rue du Marais / possibilité d'essayer
le matériel à disposition

DU VENDREDI 7 AU

DIMANCHE 9 SEPT.

De 10h à 19h

Fête des arts dans toute la commune

Programme à venir sur www.nieul-sur-mer et sur
notre page facebook : mairie de Nieul-sur-Mer



SAMEDI 29 SEPT. À 15h30

Marche d'Airpur

marche nordique à travers les marais organisée
par l'association Nieul Air Pur



DIMANCHE 30 SEPT. À 10h

Bouffées d'Airpur

organisées par l'association Nieul Air Pur
Course à pied réservée aux enfants nieulais scolarisés
à Nieul-sur-Mer, du CP à la 6^{ème}, en partenariat avec les
écoles et l'association Eula'vie



Rondes d'Airpur

organisées par l'association Nieul Air Pur
Course à pied réservée aux enfants nieulais scolarisés
à Nieul-sur-Mer, du CP à la 6^{ème}, en partenariat avec les
écoles et l'association Eula'vie
Inscription et informations : www.nieulairpur.com

Pétanque Nieulaise

Samedi 14 avril / Samedi 12 mai /
Dimanche 15 juillet / Mercredi 15 Août,
de 13h30 à 0h00 : Concours officiel doublette AM
réservé licenciés FFPJP

Jeudi 09 Août de 13h30 à 22h00 : Concours officiel
doublette AM F4 réservé licenciés FFPJP 55 ans et +

Dons du sang

jeudi 14 juin et jeudi 23 août
de 15h à 19h
Espace Michel Crépeau,
Salle du Phare de Chauveau



Organisé par la municipalité.



À l'Espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire.

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre Facebook

